Caisse de pension Mikron
Rapport de gestion 2020
Version abrégée

MIKRON

Une année de placement couronnée de succès malgré le coronavirus

Après l'apparition de la pandémie de coronavirus, les marchés financiers mondiaux ont très fortement réagi aux répercussions du confinement à travers la planète. Les actions ont ainsi perdu environ 30% de leur valeur à l'échelle mondiale pendant le mois de mars. Et les obligations d'entreprises ont elles aussi subi des pertes de cours considérables. Dans l'intervalle, les placements de la fortune de la Caisse de pension Mikron ont affiché un rendement négatif de près de -10%. À la fin du confinement, les cours se sont progressivement rétablis en cours d'année, générant même un rendement nettement positif de +3,8%.

Actions Ce sont les actions des marchés émergents qui ont enregistré les meilleures performances (+8,0%), suivies par les actions étrangères (+5,9%). L'indice suisse des actions SPI, plus défensif, a enregistré quant à lui un rendement de +3,8%.

Obligations Les obligations ont enregistré l'année passée des bénéfices de change grâce à la nouvelle baisse des taux d'intérêt et aux programmes d'achats des banques nationales. Les marchés obligataires ont donc enregistré des bénéfices de change et obtenu des rendements entre +1,1% (Suisse) et +6,4% (obligations d'entreprises étrangères).

Immobilier L'immobilier constitue la catégorie de placement affichant la plus forte pondération de la Caisse de pension Mikron avec une part d'environ 36%. En 2020, la Caisse de pension a généré un solide rendement d'environ +5,0% dans ce domaine.

Augmentation des provisions Pour tenir compte de l'augmentation constante de l'espérance de vie et des taux d'intérêt toujours historiquement bas, le conseil de fondation a décidé d'accroître les provisions pour l'espérance de vie croissante. Les engagements de rentes au 31 décembre 2020 avaient déjà été évalués avec les dernières bases techniques LPP 2020.

Rémunération des avoirs de vieillesse de 4,0% Le Conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse à hauteur de 4,0%. Cette rémunération est nettement supérieure au taux d'intérêt minimum légal de 1,0%.

Versement exceptionnel aux bénéficiaires de rentes Le conseil de fondation a également décidé de verser une somme unique de CHF 1000 aux bénéficiaires d'une rente de vieillesse ou d'invalidité. Les bénéficiaires d'une rente de conjoint ont reçu un montant unique de CHF 600, les bénéficiaires d'une rente d'enfant, de CHF 200. Il a par contre été décidé de renoncer à une augmentation générale des rentes au 1er janvier 2021.

Augmentation du degré de couverture Les réserves de fluctuation de valeurs ont pu augmenter de CHF 1,8 million, passant de CHF 43,2 millions à CHF 45,0 millions au 31 décembre 2020. Le degré de couverture a grimpé, passant de 117,1% à un niveau solide de 117,9% à fin 2020.

Boudry, mai 2021

Andreas Heierli
Président du Conseil de fondation

Marco Zumwald
Directeur

Evolution de l'effectif (en fin d'année)

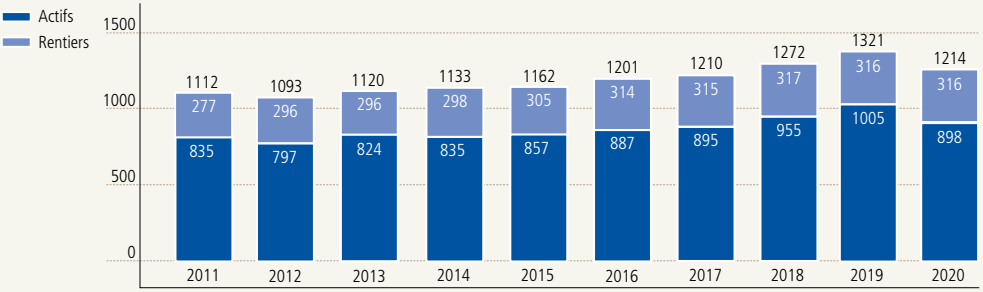

Evolution du degré de couverture

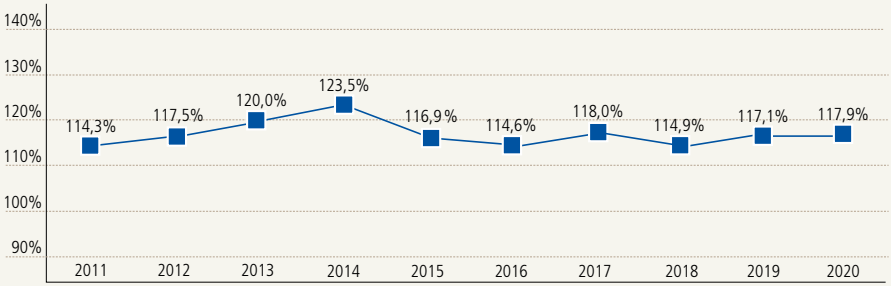

Performance annuelle

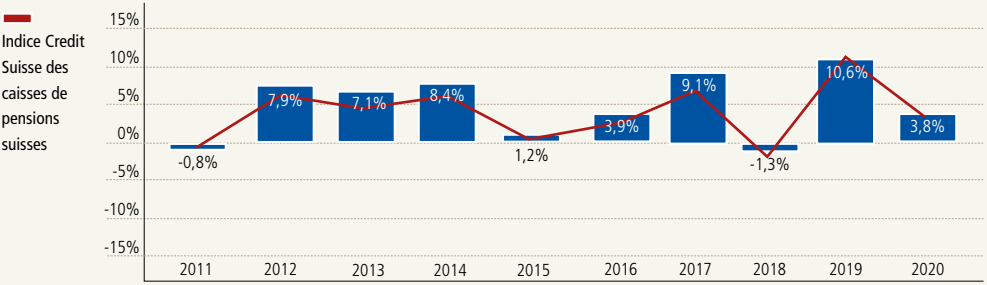

Bilan

Actifs (CHF)	31.12.2020		31.12.2019	
Placements à court terme	13’401’056	4,5%	9’050’836	3,0%
Obligations suisses	45’027’732	15,0%	44’663’941	14,9%
Obligations étrangères	30’129’648	10,0%	29’007’973	9,7%
Obligations étrangères corporates	8’743’278	2,9%	8’259’676	2,8%
Actions suisses	42’948’472	14,3%	39’453’341	13,1%
Actions étrangères	36’089’708	12,0%	47’960’425	16,0%
Actions Emerging Markets	5’849’442	1,9%	5’716’042	1,9%
Participations immeubles en Suisse	67’535’301	22,5%	69’059’802	23,0%
Participations immeubles à l’étranger	27’627’412	9,2%	25’635’034	8,6%
Hedge Funds	126’000	0,0%	126’000	0,1%
Senior Loans	9’670’253	3,2%	9’691’306	3,2%
Insurance linked Securities	0	0,0%	0	0,0%
Immeubles suisses	13’042’000	4,3%	10’969’500	3,7%
Total actifs	**300’190’303**	**100,0%**	**299’593’876**	**100,0%**

Passifs (CHF)			
Engagements	2’729’319		3’441’424
Capital de prévoyance assurés actifs	132’993’000		133’300’614
Capital de prévoyance retraités	95’757’260		98’473’017
Provisions techniques	23’644’000		21’185’000
Réserves de fluctuation de valeurs	45’066’723		43’193’821
Capital de Fondation libre	0		0
Total passifs	**300’190’303**		**299’593’876**

Structure de la fortune 31.12.2020

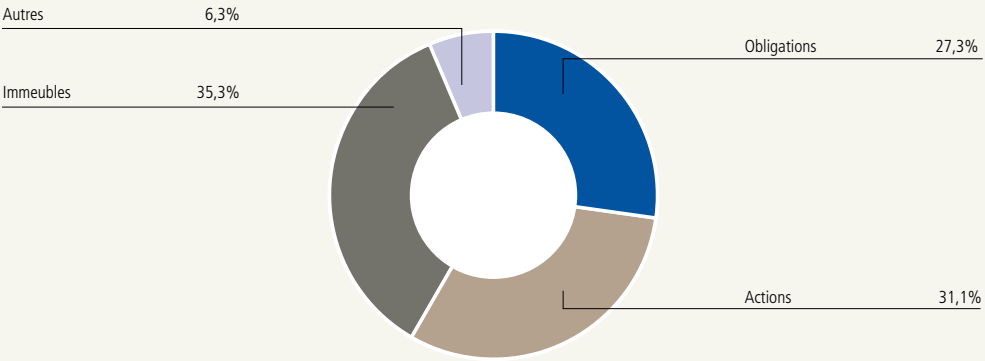

Compte d'exploitation

(CHF)	2020	2019
Cotisations réglementaires	11'324'186	11'572'984
Primes uniques de rachats	703'682	690'000
Remboursements de cotisations	-4'914	0
Total cotisations et apports	**12'022'954**	**12'262'984**
Apports de libre passage	1'816'517	5'116'009
Remboursements versements anticipés/divorces	52'000	122'590
Apports de libre passage et apports divers	**1'868'517**	**5'238'599**
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	**13'891'471**	**17'501'583**
Rentes	-6'579'696	-6'397'914
Prestations en capital à la retraite	-3'145'184	-6'808'838
Prestations au décès et à l'invalidité	-37'197	0
Total prestations réglementaires	**-9'762'077**	**-13'206'752**
Prestations extra-réglementaires (paiement spéciale aux pensionnés)	**-274'240**	**0**
Prestations de sortie		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-11'611'165	-3'546'219
Remboursements bonification exceptionelle 2017	65'804	131'866
Prestations anticipées EPL et en cas de divorce	-853'638	-1'320'987
Total prestations de sortie	**-12'398'999**	**-4'735'340**
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	**-22'435'316**	**-17'942'092**
Constitution/dissolution de capitaux de prévoyance des assurés actifs	307'614	-2'708'847
Constitution/dissolution de capitaux de prévoyance des bénéficaires de rentes	2'715'757	-6'896'137
Constitution/dissolution de provisions techniques	-2'459'000	-9'497'000
Solde constitution de capitaux de prévoyance/provisions techniques	**564'371**	**-19'101'984**
Contributions au fond de garantie/stop loss	-110'857	-111'076
Total contributions d'assurances	**-110'857**	**-111'076**
Résultat net de l'activité d'assurance	**-8'090'331**	**-19'653'569**
Résultat liquidités	-42'255	-44'792
Résultat papier-valeurs	11'463'215	29'558'683
Résultat net des investissements immobiliers directs	616'655	565'201
Charges administratives des placements	-1'722'292	-1'623'782
Résultat net des placements	**10'315'323**	**28'455'310**
Autres produits	20'053	17'157
Frais généraux d'administration	-323'583	-317'946
Organe de révision, expert de prévoyance professionelle, autorité de surveillance	-48'560	-48'166
Résultat d'administration/autres charges/produits	**-352'090**	**-348'955**
Excédent de charges/produits avant constitution/dissolution réserve de fluctuation de valeurs	**1'872'902**	**8'452'786**
Dissolution et constitution réserve de fluctuation de valeurs	**-1'872'902**	**-8'452'786**
Excédent de charges/produits	**0**	**0**

Informations sur les provisions techniques

Pourquoi une caisse de pension a-t-elle besoin de provisions techniques, à quoi servent-elles ? Au 31 décembre 2020, la Caisse de pension Mikron possède des provisions techniques à hauteur de CHF 23,6 millions.

(CHF)	31.12.2020
Provision pour augmentation de l'espérance de vie	2'959'000
Provision pour fluctuations de risques	2'800'000
Provision pour cas d'invalidité latents	2'856'000
Provision pour taux de conversion	12'635'000
Provision pour diminution du taux d'intérêt technique	2'394'000
Total des provisions techniques liées	**23'644'000**

Provision pour l'augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires de rente Par bonheur, l'espérance de vie augmente régulièrement. Mais il en résulte un accroissement des besoins financiers pour les bénéficiaires de rente. Cette provision sert à garantir la durée de versement plus longue des rentes.

Provision pour fluctuation des risques La Caisse de pension Mikron prend en principe elle-même en charge tous les risques de décès et d'invalidité. Dans le pire des cas, une assurance interviendrait en cas d'accroissement des cas d'invalidité et de décès. Cette provision sert à couvrir la franchise de cette assurance.

Provision pour les cas d'invalidité latents Une réserve est constituée pour les assurés qui ont déposé une demande de rente d'invalidité à la date de clôture du bilan de l'assurance-invalidité suisse afin de garantir le besoin financier au sein de la Caisse de pension.

Provision pour le taux de conversion Si le taux de conversion diminue, la rente future sera moins élevée. Le but de cette provision, si le taux de conversion baisse, est de pouvoir augmenter les avoirs de vieillesse de telle sorte que les rentes qui en résultent ne baissent pas. La Caisse de pension Mikron a déjà appliqué cette procédure au cours de ces dernières années.

La provision s'élève fin 2020 à CHF 12,6 millions, ce dont nous sommes très fiers. Cela permettrait de compenser une baisse du taux de conversion des 5,2% actuels à 4,75%, si cela devait s'avérer nécessaire en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et de la baisse des rendements générés par les placements de la fortune. Le conseil de fondation envisage actuellement une baisse du taux de conversion, mais rien n'est encore décidé.

Réserve pour la réduction du taux d'intérêt technique Les engagements de rentes sont évalués avec le taux d'intérêt technique. Si le taux d'intérêt technique diminue, les engagements de rentes augmentent. Étant donné que les taux d'intérêt ont baissé de manière continue ces dernières années, les rendements attendus des placements de la fortune diminuent eux aussi. Le législateur exige que les engagements de rentes soient évalués de manière «réaliste» et peut donner des instructions aux caisses de pension pour qu'elles baissent le taux d'intérêt technique. Cette provision permet de compenser l'augmentation des engagements de rentes.

Membres

	31.12.2020	31.12.2019
Assurés actifs		
forteq Nidau/Derendingen/ Management AG	122	158
Mikron SA Boudry	368	366
Mikron SA Agno	275	345
Mikron Tool SA	126	130
Mikron Management AG	7	6
Total	**898**	**1005**
Rentiers		
Bénéficiaires d'une rente de vieillesse	211	211
Bénéficiaires d'une rente d'invalidité	15	15
Bénéficiaires d'une rente de veuve ou rente de veuf	73	74
Bénéficiaires d'une rente d'enfants	17	16
Total	**316**	**316**

Organes

Conseil de fondation	
Représentants des employeurs	**Entreprise**
Andreas Heierli, président	Mikron Management AG
Jean-Charles Authier	Mikron SA Boudry
Rolf Rihs	Mikron SA Boudry
Matteo Castiglioni	Mikron SA Agno
Représentants des employés	
Christian Huguenin	Mikron SA Boudry
Johnny-Le Nigg Nicolini	forteq Nidau AG
Laura Bressa	Mikron SA Agno
Patrick Deini	Mikron Tool SA
Organe de contrôle	BDO AG, Hodlerstrasse 5, 3001 Berne
Expert de prévoyance	Aon Schweiz AG, 8048 Zurich
Financial Consulting	c-alm AG, 9000 Saint-Gall
Gérant	Marco Zumwald
Siège de l'administration	Caisse de pension Mikron Route du Vignoble 17, 2017 Boudry
Téléphone	032 843 15 10
Fax	032 843 15 09
E-mail	mikron.pensionskasse@mikron.com
Site Internet	www.mikron-pensionskasse.ch

Caisse de pension Mikron
Route du Vignoble 17
2017 Boudry
Suisse
www.mikron-pensionskasse.ch

Parution en français, allemand et italien.

Texte: Caisse de pension Mikron, Boudry
Conception: Zoebeli Communications AG, Bern
Photos: Croci & du Fresne, Worblaufen
Impression: Herren Print AG, Nidau

Mai 2021, © Caisse de pension Mikron
Mikron® est une marque déposée de Mikron Holding AG, Bienne (Suisse).

MIKRON